

**INFORMATIONS GENERALES
A LIRE ATTENTIVEMENT**

INSCRIPTIONS : Les inscriptions en ligne sont reçues à partir du vendredi **02 février 2018** et les inscriptions classiques à partir du lundi 05 février 2018 au Service Associations, Jeunesse, Education et Sports de la Mairie aux heures d'ouverture au public. Les fiches d'inscriptions sont disponibles au Service Associations, Jeunesse, Education et Sports de la Mairie.

Remplir sur place une fiche d'inscription par enfant et par stage, *dûment complétée* et accompagnée de la participation de :

- **19,00 € pour un premier stage et de 18,00 € pour chacun des stages suivants, pour les riedisheimois**
- **23,00 € pour les habitants extérieurs à Riedisheim et 22,00 € pour chacun des stages suivants.**
- **stage Equitation :** **87 € pour les habitants de Riedisheim**
 124 € pour les habitants extérieurs à Riedisheim
- **stage Escrime :** **25 € pour les habitants de Riedisheim**
 30 € pour les habitants extérieurs à Riedisheim

Cette participation ne sera remboursée que si le stage devait être annulé pour cas de force majeure ou si l'enfant ne peut y participer pour raisons sérieuses de santé (maladie ou accident) ; dans ce cas, produire un certificat médical.

ANNULATION : Le mercredi précédant le stage, lorsque le minimum n'est pas atteint.

Tous les stages sont mixtes. **ATTENTION**, dans un souci d'efficacité, **le nombre de places par stage est strictement LIMITE.**

EQUIPEMENT : Pour tous les stages, le matériel est fourni. Il va de soi que chaque participant devra avoir ses effets personnels : short, maillot, chaussures adaptées... et la serviette (pour la douche).

NE PAS EMPORTER d'argent ou d'objets de valeur s'il n'y a pas nécessité absolue.

ASSURANCE : L'UNION a souscrit une assurance pour la présente opération. Celle-ci ne se substitue cependant pas à celle des parents, chaque enfant devant bénéficier d'une couverture sociale.

➔**ABSENCES** : Les parents sont priés de présenter un mot d'excuses à l'animateur en cas d'absence de leur enfant à l'un ou l'autre moment du stage.

**LE MONITEUR ET L'UNION NE SONT RESPONSABLES DES ENFANTS QUE DANS LA
TRANCHE HORAIRE PREVUE POUR L'ACTIVITE QU'ILS ENCADRENT.**

LES PARENTS SONT TENUS DE RECUPERER LES ENFANTS DÈS LA FIN DU STAGE.

ADRESSES UTILES

CITE HOF - Rue du Maréchal Foch - RIEDISHEIM

C.O.S.E.C. - rue du Collège – RIEDISHEIM

ECOLE LYAUTEY I – rue de l'Ecole - RIEDISHEIM

ECOLE LYAUTEY II - rue des Alliés – RIEDISHEIM

L'ARONDE – Place de Munderkingen – RIEDISHEIM

PLAINE SPORTIVE DU WALDECK – Rue des Bois - RIEDISHEIM

MAIRIE : Service Jeunesse et Sports, 10 rue du Général de Gaulle - RIEDISHEIM

TEL. : 03.89.44.98.55